

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Circonscription de Belleville

PROCES-VERBAL N° 2 du CONSEIL D'ECOLE

ECOLE	Ecole Primaire Le bourg 69 220 LANCIE
Date	18 février 2025
Commune	LANCIE

Participants	nom, fonction
- Mme Copéret, directrice - Mmes Piat, Plasse, Roinjard et Buisson enseignantes - Mme Pesce, adjointe aux affaires scolaires - Mmes Bertrand, Cueto, Margerand et M. Bergon, délégués des parents d'élèves	
<i>Excusés : M. Bessières (IEN), Mme Zerbib (Enseignante), Mme Soulier (conseillère municipale)</i>	
Ordre du jour	
Début du conseil : 19H00 Fin du conseil : 20H20	

Rédaction du procès- verbal

Désignation secrétaire de séance : Mme PIAT

Ordre du jour

1. Fonctionnement de l'école
2. Hygiène et sécurité
3. Actions pédagogiques
4. Périscolaire

1/ Fonctionnement de l'école

1.1 / Budget Alloué à l'école

Le budget pour les classes est de 45 euros par enfant. L'équipe enseignante informe qu'à l'automne 2023, il a fallu investir dans des manuels en math et en français pour le cycle 3 car il n'y en avait pas. Les enseignantes de cycle 3 ont financé, avec leurs deniers personnels, une partie des manuels car le budget alloué ne permettait pas de payer les manuels, les livres, les fournitures (cahiers, classeurs, pochettes, crayons, ramettes de papier, ...).

Les enseignantes prennent aussi en charge le coût financier de l'ENT Edumoov.

La mairie informe que le budget Ecole sera discuté lors du conseil municipal du 3 mars 2025

L'enseignante de CP-CE1 souhaite changer de méthode de français pour les CE1. L'ancienne méthode utilisée n'est plus en adéquation avec les nouveaux programmes. Le coût de cette méthode est de 238 €. La mairie peut-elle prendre en charge cette dépense exceptionnelle ?

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

1.2 / ENT EDUMOOV

Pour rappel, l'ENT Edumooov a été mis en place depuis septembre 2023, il permet une communication rapide entre l'école et les parents, **notamment pour les absences**,

Par souci d'efficacité, **il est demandé aux parents d'écrire sur la boîte mail d'Edumooov quand ils veulent informer l'enseignante de l'absence de leur enfant**. Cette procédure est préférable au téléphone car la personne qui reçoit l'appel doit aller informer l'enseignante de l'élève concerné. Les enseignantes ne sont pas dans les mêmes bâtiments, elles vous remercient de votre compréhension,

1.3 / Les conflits entre élèves doivent être rapportés aux enseignantes, ce n'est pas aux parents de régler les problèmes entre leurs enfants hors de l'école ou au portail. Les enseignantes quand elles sont informées d'un problème vont tout d'abord essayer de gérer le conflit avec les enfants, elles peuvent recevoir les parents s'ils le souhaitent afin de trouver des solutions.

1.4 / Inscriptions 2025 2026 pour les élèves de Petite Section Les inscriptions pour les petites sections ont commencé. Une réunion de présentation et d'échanges sera organisée le vendredi 6 juin à 18 heures dans les locaux de l'école maternelle.

1.5 / Entretien des locaux : lors de l'absence de la personne qui fait l'entretien des locaux, la mairie essaie de faire au mieux afin de trouver ses solutions pour que les sanitaires soient nettoyés régulièrement.

1.6 / Travaux : il n'y a pas de nouvelles informations pour le moment. Si les travaux débutent cet été, la commune commencera par le restaurant scolaire.

1.7 / Ordinateurs de l'école : La société Isinet a informé la mairie de la vétusté de certains ordinateurs qui ne fonctionnent plus vraiment (Mmes Plasse et Roinjard).

1.8 / Etude : Dans le règlement, les enfants à l'étude doivent rester jusqu'à 18h. Dans les faits, de plus en plus souvent, les enfants sont récupérés à la carte et cela perturbe l'organisation de l'étude.

Il est proposé de pouvoir venir récupérer les enfants à 18h ou à 17h30 et non pas « à la carte ». On pourrait proposer que les élèves descendent à 17h30 à la garderie le temps d'être récupérés par leur parent. La commune regarde pour communiquer à ce sujet.

2/ Hygiène et sécurité

Pour les élèves de petite section, un dépistage visuel a eu lieu le 28 novembre et la PMI est intervenue le 17 décembre pour une partie de la classe. L'infirmière verra l'autre partie de la classe, le 27 mai.

L'infirmière scolaire et le médecin scolaire proposeront un bilan des élèves de GS le 28 mars. Les CE2 devraient également être vus cette année.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) Attentat intrusion : un exercice a été réalisé le 10 décembre. Rien à signaler. Tout s'est déroulé en ordre.

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

3/ Actions pédagogiques

3.1/ Projets

Retour sur le marathon : 80 élèves ont participé dont 30 qui sont partis de Fleurie. Cette manifestation motive les élèves sur le cycle de course à pied avec un objectif en fin de préparation.

Les divers projets annoncés lors du précédent conseil d'école sont en cours.

Les enfants ont commencé à travailler avec Gérard Tollombert en chant et percussions, le concert est prévu **le vendredi 27 juin à 19 heures**, à l'espace Capella.

Le cycle piscine qui a débuté fin janvier se déroule bien. On note beaucoup moins d'absents que l'année précédente. Cette activité est financée par la mairie.

Les élèves de cm2 se sont rendus au collège de Villié-Morgon le vendredi 31 janvier, ils ont participé à des cours (français, mathématiques, sciences) et ils ont présenté le travail qu'ils avaient réalisé autour de la composition de la terre, la biodiversité des sols et la préparation des lasagnes en permaculture. Le collège a remis des graines à la classe qui devra préparer un jardin portager en mai afin de récolter des graines en juillet ou à l'automne. Ces graines seront remises au collège l'an prochain...

Lors de la semaine de la Maternelle, Mme Buisson (enseignante PS MS) a proposé aux parents de venir dans la classe pour la découverte de jeux fabriqués en classe par les enfants et d'autres jeux utilisés pendant le premier semestre.

La préparation du voyage scolaire suit son cours, une réunion d'information est prévue avec les parents, **le jeudi 20 mars à 18h30, salle Capella.**

Au cours de la période 5, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont bénéficier de deux demi-journées autour de « Apprendre à Porter Secours ». Cette animation sera conduite par les sapeurs-pompiers de Fleurie. Elle sera en continuité avec leur intervention de l'année précédente.

« Spectacle » de Noël : des parents auraient souhaité que des estrades soient installées afin de mieux voir les enfants. Les enseignantes rappellent que l'objectif de cette rencontre de fin de journée est de passer un moment convivial pour les parents autour de 2-3 chants, du stand gâteaux et des boissons du Sou des Ecoles avant les fêtes de Noël et cela, en toute simplicité. L'équipe enseignante souligne que cette manifestation demande déjà un certain investissement sur temps scolaire et hors temps scolaire (préparation, installation, rangement...).

3.2 / Suivi des apprentissages

Les évaluations repères ont été effectuées pour les CP en janvier 2025. Les résultats sont conformes aux attentes des enseignantes.

Pour les élèves, un bilan périodique sera remis aux parents avant les vacances de février.

4/ Périscolaire

Elèves malades sur le temps de cantine : serait-il possible que les surveillantes appellent quand les enfants sont malades et n'attendent pas 13h20 ? Elles ont la possibilité de se servir du téléphone du bureau et des fiches d'urgence sur l'ordinateur.

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Jeux pour la cour

Le matériel de cour pour les temps périscolaires est usé, serait-il possible d'investir dans des ballons ? Mme Pesce propose de faire une liste du matériel qu'il faudrait renouveler pour les temps périscolaires.

Séance levée à 20 heures 20.

La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 17 juin 2024 à 19 H 30

Prénom, nom du secrétaire de séance
Catherine Piat

Prénom, nom de la directrice d'école
Béatrice Copéret

Date : le 21/02/2024

Date : le 21/02/2024

Signature



Signature



CONSEIL D'ECOLE